République tunisienne
Ministère de l'Environnement

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

ACTIVITÉ NATIONALE DE WES EN TUNISIE

Renforcement des mesures politiques et juridiques engagées par la Tunisie pour la réduction et l'interdiction de certains types d'emballages en plastique à usage unique (N-E-TN-P4)

Mesures proposées pour soutenir l'application de la réglementation sur les sacs d'emballage en plastique à usage unique en Tunisie

Atelier de Consultation - 22 Septembre 2023 -
- *TUNIS - Golden Tulip El Mechtel –*

Présentation de l'activité d'Assistance Technique WES en Tunisie

Présentée par:
M. Afef Marrakchi, Expert juridique WES
M. Idalecio Matias Rodriguez, Coordinateur – Expert WES

LDK Consultants Engineers & Planners SA

Ce projet est financé par l'Union européenne

WES objectives

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

WES aims at protecting the environment and improving the management of scarce water resources in the Mediterranean.

It strives to address the country needs for creating the enabling environment and enhancing the capacities of stakeholders in the Partner Countries (PCs) to tackle problems related to pollution prevention and water use efficiency.

WES at a glance

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Partner Countries: 8 Countries in North Africa and the Middle East

Duration : May 2019 – November 2024

Budget: 9.508.054 Euros

Activities: Technical Assistance, Capacity Building, Enhancement of Enabling conditions

Team Leader: Professor Michael Scoullos, scoullos@wes-med.eu
Water Expert: Ms Suzan Taha, taha@wes-med.eu
Environment Expert: Mr Anis Ismail, a.ismail@wes-med.eu
Communication & Networking Expert: Ms Lisa Papadogeorgaki, lpa@ldk.gr
Stakeholders Engagement Expert: Dr. Emad Adly, wes.gc@raednetwork.org

This Project is funded by the European Union

WES Consortium

Water and Environment Support in the ENI Southern Neighbourhood region

- LDK Consultants Global EEIG (Leader)
- Mediterranean Information Office for Environment, Culture and Sustainable Development (MIO-ECSDE)
- Arab Network for Environment and Development (RAED)
- Association of Cities and Regions for Sustainable Resource Management (ACR+)
- CIHEAM – Mediterranean Agronomic Institute of Bari (CIHEAM Bari)
- Gopa Infra GmbH
- MedWaves the UNEP/MAP Regional Activity Centre for SCP
- Ramboll Denmark A/S
- Royal HaskoningDHV

Technical Assistance, Capacity Building, Networking of Stakeholders

Water and Environment Support in the ENI Southern Neighbourhood region

Environment & Water Components

REGIONAL LEVEL

31 Regional activities:

- Trainings/Workshops
- Study Visits to European and Southern Mediterranean countries
- Webinars
- Peer-to-Peer coached exchanges

9 Horizontal activities:

- Trainings and Peer-to-Peer Exchanges

NATIONAL LEVEL

36 national activities:

~2 on water and ~2 on environment per partner country

Plus…

“National Meetings” as platforms of collaboration, to assess progress, plan next steps etc.

This Project is funded by the European Union

Pollution prevention topics

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Topic 1: Reduce plastic pollution and marine litter

Topic 2: Promotion of mechanisms, tools and conditions for the transition to a circular economy

Topic 3: Prevent and reduce Pollution reaching the Mediterranean from specific industrial sectors

Topic 4: Support for the implementation of integrated environmental management

Specific Topics for the additional activities on the reduction of plastic pollution:

- Successful approaches on **EPR**
- Policy guidance to **ban plastic polymers** that disrupt the sorting and recycling of plastics
- Separate **collection and plastic waste recycling based on good practices**
- Regulatory and technical measures for the **reduction and gradual elimination of SUPs**
- Preparing material **for public awareness campaigns**

This Project is funded
by the European Union

Mesures proposées pour soutenir l'application de la réglementation sur les sacs d'emballage en plastique à usage unique en Tunisie

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

1. Rappel tâches et objectifs de la mission WES
2. Tâche 2: Axes de propositions pour surmonter les contraintes techniques et les goulots d'étranglement
3. Tâche 3 (mécanisme d'évaluation de l'atteinte des objectifs et de suivi de l'impact) : Principales recommandations

1. Rappel tâches et objectifs de la mission WES

Rappel des tâches et objectifs

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

	TÂCHE 0	Réunion de lancement de l'activité (Kick-off)
	TÂCHE 1	Identifier les goulots d'étranglement dans l'application de la réglementation d'interdiction des sacs en Plastique (Décret n° 32 du 16 janvier 2020.)
	TÂCHE 2	Recommander des solutions pour lever et surmonter les contraintes techniques et/ou législatives et/ou financières et les goulots d'étranglement de l'interdiction progressive des sacs en Tunisie
15/10/2023	TÂCHE 3	Proposer un mécanisme d'évaluation de l'atteinte des objectifs et de suivi de l'impact de la réglementation d'interdiction de certaines catégories de sacs d'emballage en plastique.
22/09/2023	**TÂCHE 4**	**Atelier d'échange sur une feuille de route pour l'extension des mesures de restriction à d'autres emballages en plastique à usage unique**
	TÂCHE 5	Rédaction d'une note synthétique sur l'activité

Mesures proposées pour soutenir l'application de la réglementation sur les sacs d'emballage en plastique à usage unique en Tunisie

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

2. Tâche 2: Axes de propositions pour surmonter les contraintes techniques et les goulots d'étranglement

Axes de propositions

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Aspects	Axes de propositions T2

Environnementaux	• Supprimer les « privilèges que le "biodégradable" a vis-à-vis des autres plastiques, dans le Décret n° 32 du 16 janvier 2020, et autres fiscaux, douaniers, etc.:
	• Finaliser le projet d'arrêté sur la norme de biodégradabilité ainsi que l'opérationnalisation des méthodes, tests et essais (Packtec)
	• Inciter l'incorporation de plastique recyclé dans la fabrication de sacs réutilisables, implantation graduelle et pouvant être accompagnée d'incitations fiscales
	• Envisager de prohiber à moyen terme d'autres articles plastique à usage unique:
	  • Récipients pour aliments y compris dans le domaine de la restauration rapide, couverts, assiettes, plateaux, pailles, touillettes, …
	  • Sacs de pesage des fruits et légumes utilisés comme emballage primaire
	  • Sacs à bretelles en PEHD et PEBD quelle que soit l´épaisseur
	• Évaluer les impacts économiques et sociaux de l'élargissement des interdictions (en particulier fabricants locaux et distribution) et identifier les mesures d'accompagnement et d'appui nécessaires

Techniques	• Supprimer dans le décret le critère de capacité pour déterminer les sacs prohibés/autorisés • Réaliser des tests dynamiques d'utilisation des sacs; pour être qualifié de réutilisable, le sac devrait être capable de tenir au moins une dizaine de reutilisations.

Axes de propositions

Aspects	Axes de propositions T2
Financiers et économiques	• Évaluer l'impact technique et économique et social sur les fabricants de sacs en plastique tunisiens: • Identifier les formes d'aide et d'incitation qui peuvent être mobilisées pour l'adaptation /reconversion des unités de fabrication : fourniture d'expertise et accompagnement techniques, d'aides financières • Donner aux fabricants ayant réalisé les investissements d'adaptation/reconversion de l'outil industriel aux exigences du décret une autorisation de produire les sacs à bretelles PEHD/PEBD réutilisables (> 40 microns) pour une période à définir sur la base d'un diagnostic réel des investissements réalisés • Élargir l'approche sectorielle (accords volontaires, conventions signées avec la grande distribution, pharmacies, boulangeries, etc.) à d'autres sous-secteurs de la distribution: épiceries, magasins de quartier, kiosques de fruits secs, marchés de fruits et légumes,… • Incitation à l'usage de sacs durables et réutilisables
Sociaux	• Mesures techniques et financières encourageant les solutions de substitution pertinentes d'un point de vue environnemental et qui créent de la valeur économique et de l'emploi localement • Détection et contrôle de la fabrication et importations illégales des sacs interdits • Proposer des actions vis-à-vis du secteur de vente informelle : conventions multipartites peuvent être signées entre les ministères de l'environnement, des affaires sociales, les ONG et organisations de base afin d'appuyer la vente de produits de substitution artisanaux et les emballages durables

Axes de propositions

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Aspects	Axes de propositions T2

Communication	• Plan de communication étalé sur plusieurs années, actualisé périodiquement :
	  • Supports et messages ciblés et adaptés aux différents segments de publics : fabricants, importateurs, secteurs de la distribution, institutionnels, consommateurs, ONG, …,
	  • Intégrer des guides de réponses :
	  • Aux FAQ clarifiant la casuistique d'application du décret et ses implications pratiques obligations, sanctions, etc.
	  • Aux messages qui pourraient émerger dans les médias sur possibles dysfonctionnements, anomalies ou effets pervers des mesures d'interdiction)

Mise en œuvre	• Schéma d'un plan d'action d'ensemble, comprenant :
	  • Une « feuille de route » décrivant les principaux plans d'action à mener à court et moyen termes, avec les actions à engager, et les respectives entités responsables et collaboratrices, le calendrier d'exécution
	  • Des plans d'actions détaillés par domaine

Axes de propositions

Aspects	Axes de propositions T2
Juridiques	• Réserver un titre spécifique aux sanctions, aussi bien administratives (saisie, amende administrative) que pénales (amendes décidées par le juge) • Distinguer clairement la contravention et la sanction adaptée pour lever toute ambiguïté • Spécifier clairement l'article ou les articles de la loi de renvoi spécifique relative à la sanction pénale pour respecter le principe de la légalité des délits et des peines
Suivi et contrôle	• Réserver un titre au contrôle • Spécifier les autorités chargées de constater les infractions aux dispositions du décret au niveau national et même local (douane et commerce principalement) • Réserver un titre au suivi de la mise en œuvre du décret • Prévoir un registre manuel et informatisé relatif aux quantités importées, produites, saisies, etc. (A définir : quel organisme va être en charge de ce registre) • Mettre en place une commission interministérielle chargée de procéder à un reporting (semi-annuel) sur la mise en œuvre, le suivi, les difficultés.

Mesures proposées pour soutenir l'application de la réglementation sur les sacs d'emballage en plastique à usage unique en Tunisie

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

3. Tâche 3 (mécanisme d'évaluation de l'atteinte des objectifs et de suivi de l'impact) : Principales recommandations

Mécanisme d'évaluation de l'atteinte des objectifs et de suivi de l'impact

- Objectifs :
  - Mettre à disposition des autorités chargées de la supervision les moyens de contrôler l'avancement de l'application du décret
  - En particulier elles devront disposer d'une base de données sur l'évolution des quantités et volumes de sacs mis sur le marché.
- Acteurs impliqués:
  - La présidence du gouvernement et les Ministères de l'environnement, de l'industrie, du commerce, des finances
  - Agences publiques et centres techniques (ANGED, PACKTEC, CITET, CTC, …)
  - Organisations privées (ODC, UTICA, CONECT,…)
- Pilotage:
  - Ministère de l'environnement, avec le soutien et la collaboration des ministères du commerce, de l'industrie et de la douane ainsi que le ministère de tutelle des collectivités locales
  - Un COPIL comme instance de consultation, information et pilotage des plans d'action
- Outils:
  - La circulaire de la Présidence du Gouvernement,
    - ✓ Contiendra entre autres la définition des contenus et l'organisation des plans de mise en œuvre, du registre et base de données,…
  - Le registre de producteurs et des mises sur le marché des sacs de caisse

Mécanisme d'évaluation de l'atteinte des objectifs et de suivi de l'impact

- Indicateurs de processus et d'impact :
  - Économiques (évolution des marchés de production de sacs en plastiques et alternatives)
  - Sociaux (évolution des emplois formels et informels, impacts des coûts des alternatives sur le consommateur, …)
  - Comportementaux : Acceptation et changement d'habitudes,
  - Environnementaux : Eco-conception, Réduction des déchets plastiques, Initiatives d'innovation start-ups
- Registre producteurs et mise sur le marché **:**
  - Aura un caractère administratif et déclaratif et permettra de compiler les informations relatives aux producteurs et à la mise sur le marché
  - A définir quel organisme va tenir le registre? Min. Commerce, Industrie? Douane?
  - Les producteurs de sacs en plastique, fabricants en Tunisie ou importateurs, auront l'obligation de s'enregistrer et de fournir les informations sur les quantités et le poids des sacs qu'ils auront mis sur le marché au cours de l'année écoulée
  - Le tableau d'information annuel à fournir par les producteurs devra inclure au minimum les données suivantes :

	Sacs en PEBD		Sacs en PEHD		Sacs biodégradables		Autres sacs en plastique	
Epaisseur	Unités	Poids total	Unités	Poids total	Unités	Poids total	Unités	Poids total
Sup a 40 µm								
De 15 à 40 µm								
Inf. à 15 µm								

Water and
Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Merci pour votre attention

LDK Consultants Engineers &
Planners SA

République tunisienne
Ministère de l'Environnement

Ce projet est financé
par l'Union européenne

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

République tunisienne
Ministère de l'Environnement

Renforcement des mesures politiques et juridiques engagées par la Tunisie pour la réduction et l'interdiction de certains types d'emballages en plastique à usage unique (N-E-TN-P4)

Ébauche de la feuille de route pour la réduction et l'interdiction progressives de certains types d'emballages en plastique à usage unique

Atelier de Consultation - 22 Septembre 2023 -
- *TUNIS - Golden Tulip El Mechtel –*

Présentée par:
M. Idalecio Matias Rodrigues, Coordinateur – Expert WES
M. Ridha Abbes, Expert WES
M. Afef Marrakchi, Expert WES

LDK Consultants Engineers & Planners SA

Ce projet est financé par l'Union européenne

Le cadre général

National:

- Décret nº 2020-32 du 16 janvier 2020
- Stratégie de transition écologique
- Stratégie de gestion circulaire globale et sectorielle des déchets
- Projet de Code de l'environnement
- Autres stratégies et plans d'action connectés à ce sujet (*adoptés ou en cours de préparation*)

Engagements internationaux:

- UNEA 5.2 - Nairobi - 2 mars 2022 - résolution 5/14 «Mettre fin à la pollution plastique : vers un instrument international juridiquement contraignant»

Stratégie de transition écologique: mesures et acteurs

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de transition écologique Domaine 4. Promotion des modes de consommation et de production durables et lutte contre la pollution						
Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
31. Adopter officiellement et mettre en œuvre la stratégie 2020-2035 de gestion intégrée et durable des déchets, basée sur l'économie circulaire, y compris la lutte contre la pollution par les plastiques et les produits chimiques.	Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Environnement Communes ANGED	Organisation des filières de recyclage et mise en consigne. Réduction drastique de la mise en décharge à partir de 2030, à l'exception des déchets ultimes. Anciennes décharges progressivement réhabilitées	0	0	1 A partir de 2030	-
		Taux de couverture de la demande d'énergie primaire par les énergies renouvelables. Base 2021.	Moins de 1%	5%	35%	60%
		Taux de réduction des déchets ménagers et assimilés par recyclage, toutes formes de valorisation confondues. Tri à la source généralisé aux 350 communes	Négligeable	10%	35%	50%
		Généralisation du compostage familial et de quartier à la source. Pourcentage de déchets organiques, urbains et ruraux, valorisés en compost	0	10%	35%	80%
		Interdiction totale du plastique à usage unique sous toutes ses formes.	0	100%	100%	100%
		Instauration d'une redevance municipale pour la collecte, le transport et le traitement des déchets domestiques et assimilés.	0	1	-	-
		Taux de recyclage des déchets de construction et de démolition dans les travaux publics	0	1%	30%	50%

Source: Stratégie nationale de transition écologique :Vision, objectifs, actions et mesures Ministère de l'Environnement – 3 février 2023 (version juin 2023)

Mesures et cibles de la stratégie de gestion circulaire globale et sectorielle des déchets

Cibles, mesures et acteurs de la Stratégie de gestion circulaire globale et sectorielle des déchets Domaine 4. Promotion de modes de consommation et de production durables et lutte contre la pollution						
Mesures préconisées	Acteurs de mise en œuvre	Indicateurs	Valeurs de base	Cibles 2025	Cibles 2035	Cibles 2050
19. Adopter une Stratégie nationale d'interdiction et de lutte contre les usages non vitaux du plastique et sa Feuille de route (à l'instar de la Stratégie Littoral sans plastique – LISP - en cours avec la Banque mondiale)	Ministère de l'environnement, en collaboration avec tous les ministères, notamment l'industrie et l'agriculture	La Stratégie est établie Une Feuille de route opérationnelle et détaillée avec un calendrier de mise en œuvre est adoptée	0	1		

Source: Ministère de l'Environnement – Mai 2023

Objectifs à court et moyen terme

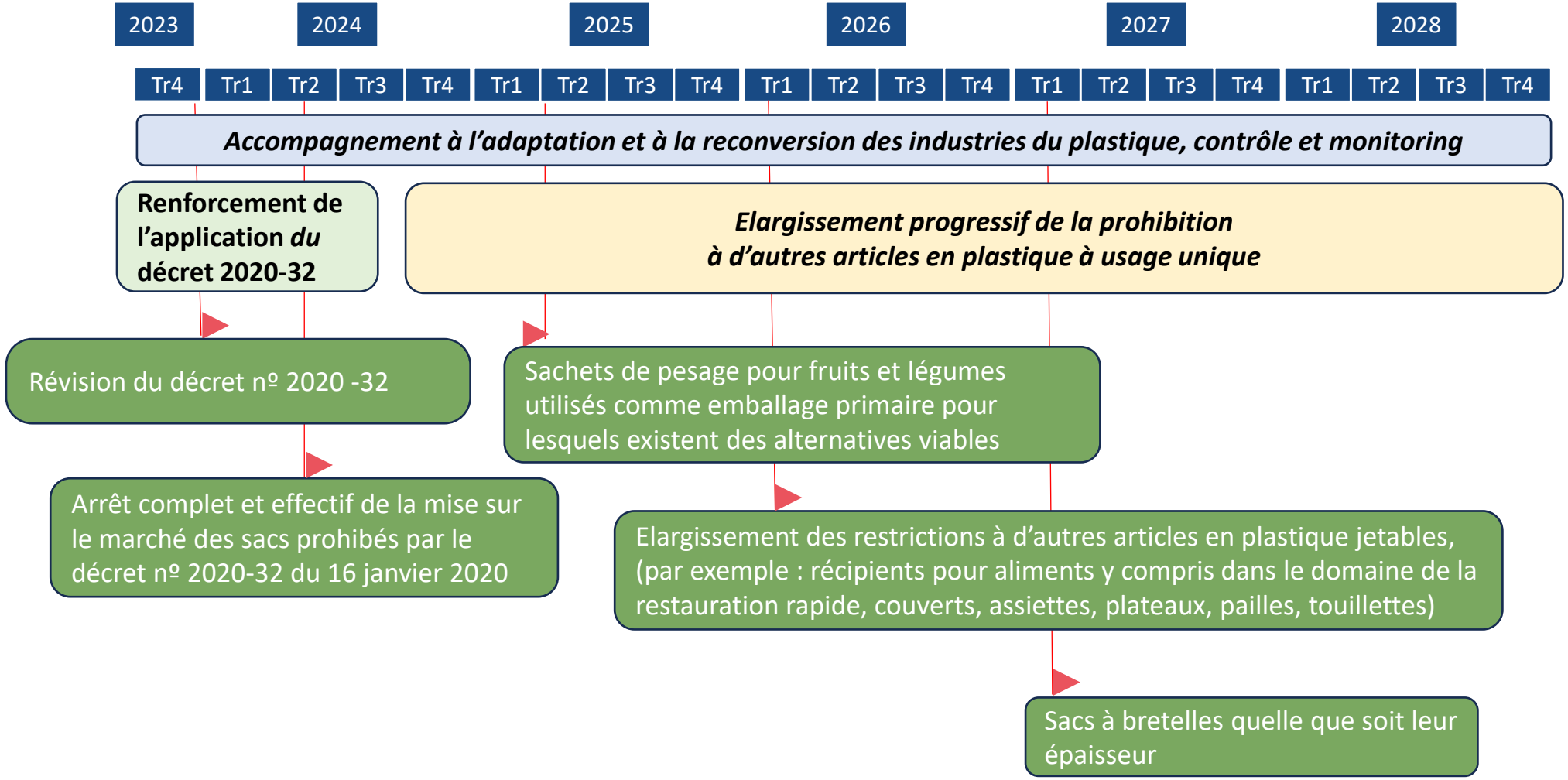

Plans d'action et calendrier

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

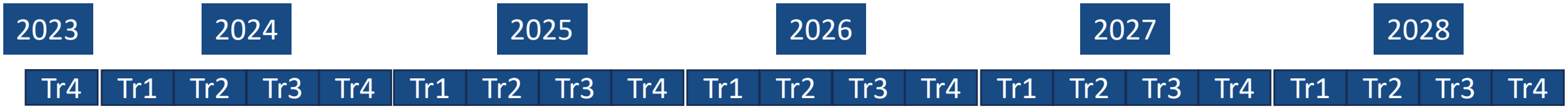

1 - Mobilisation de mesures d'aide et d'accompagnement technique et financier à destination des fabricants des produits interdits afin de faciliter l'adaptation des outils industriels aux contraintes du décret et/ou la reconversion vers d'autres types de produits

2 - Révision du décret en clarifiant les définitions, le contrôle et la surveillance, le régime de sanctions, etc.

3 - Analyse et propositions d'élargissement des prohibitions à d'autres produits en plastique à usage unique

4 - Mise à disposition des autorités d'un mécanisme d'évaluation de l'atteinte des objectifs et de suivi de l'impact de la réglementation permettant un suivi fiable des quantités mises sur le marché

5 - Réalisation d'actions de mobilisation des intervenants, communication et sensibilisation à un horizon de cinq ans, ciblant les différents publics concernés

LDK CONSULTANTS
LDK Consultants Engineers & Planners SA

République tunisienne
Ministère de l'Environnement

Ce projet est financé par l'Union européenne

PA1 - Mobilisation de mesures d'appui et d'accompagnement ...

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Tâche	Descriptif	Pilotage	Partenaires	Début	Fin
1.1	Designation Task Force diagnostic fabricants	Ministère de l'environnement	Ministère de l'industrie (Packtec), Ministère de l'économie et de la planification, ANGed, UTICA - CONECT Ministère des finances, Ministère du commerce, Ministère chargé des CL	01/10/2023	31/10/2023
1.2	Renforcement de la structure de mise en œuvre et de suivi	Ministère de l'environnement et Ministère de l'industrie	Présidence du gouvernement, autres ministères, ANGed, task force, COPIL	01/01/2024	-
1.3	Visite in-situ et actualisation du diagnostic des unités de fabrication des sacs en plastique	Ministère de l'industrie – UTICA - CONECT	Packtec, CITET, ANGed, CETIME, Task force désignée, Ministère de l'environnement	01/11/2024	31/12/2024
1.4	Accompagnement technique à l'adaptation /reconversion des entités qui en font la demande	Ministère de l'industrie	Associations, industriels de la plasturgie, Packtec, CITET, Ministère de l'environnement	01/12/2023	selon que de besoin

....PA1 - Mobilisation de mesures d'appui et d'accompagnement

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Tâche	Descriptif	Pilotage	Partenaires	Début	Fin
1.5	Accompagnement social à l'adaptation/reconversion des entités qui en font la demande	Ministère de l'industrie Ministère des affaires sociales	Task force désignée	01/01/2023	selon que de besoin
1.6	Accompagnement financier à l'adaptation/reconversion des entités qui en font la demande	Ministère de l'industrie	Ministère des affaires sociales, M. Industrie, PMN? FODEP? autres? Programme GREENOVI (UE) À débattre	02/12/2023	selon que de besoin
1.7	Processus d'adaptation/reconversion des unités industrielles	Ministère de l'industrie	PMN? FODEP? autres?	01/10/2023	31/12/2028
1.8	Mesures d'accompagnement/ appui à d'autres acteurs (commerçants; Secteur informel, ...)	Ministère du commerce Ministère des affaires, sociales	Ministère de l'environnement, Ministère des affaires sociales	01/12/2023	selon que de besoin

PA2 – Révision du Décret 2020-32

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Tâche	Descriptif	Pilotage	Partenaires	Début	Fin
2.1	Proposition du contenu de la révision	Ministère de l'environnement	COPIL	10/09/2023	22/09/2023
2.2	Validation de la version définitive	Ministère de l'environnement	Ministère de l'industrie, Ministère du commerce, Ministère des finances (douane) Ministère de tutelle sur les CL	22/09/2023	22/10/2023
2.3	Adoption d'une version révisée du décret n° 2020-32	Chef du Gouvernement	Ministère de l'environnement -	22/10/2023	31/01/2024
2.4	Elaboration d'une Circulaire d'application	Chef du Gouvernement	Ministère de l'environnement -COPIL	01/02/2024	28/02/2024
2.5	Désignation d'une unité de projet/coordination et mise à jour des missions du COPIL pour les phases futures du projet	Ministère de l'environnement	Autres ministères et entités concernés	28/02/2024	31/12/2028
2.6	Accompagnement de l'application du décret révisé (communication, renforcement des capacités, accords et conventions, sensibilisation, contrôle,...)	Ministère de l'environnement (CITET-ANGED)	Ministère de l'industrie, Ministère du commerce, Ministère des finances (douane) Ministère de tutelle sur les CL	01/02/2024	31/12/2028

PA3 – Extension des restictions/interdictions à d'autres plastiques à usage unique

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Tâche	Descriptif	Pilotage	Partenaires	Début	Fin
3.1	Diagnostic et plan d'action détaillé de réduction /interdiction des articles en plastique à usage unique	Ministère de l'environnement	Task force désignée	01/02/2024	31/04/2024
3.2	Proposition des articles à usage unique concernés par les nouvelles restrictions/interdictions et des actions nécessaires dans ce cadre	Ministère de l'environnement	Ensemble des acteurs, Task force désignée, COPIL	01/10/2023	15/07/2024
3.3	Validation finale de l'étendue de l'extension	Ministère de l'environnement	Ministères de l'industrie, du commerce et des finances	01/07/2024	31/10/2024
3.4	Elaboration concertée d'une stratégie et d'un plan d'action pour les articles à usage unique (Réf. stratégie de gestion circulaire globale et sectorielle des déchets, autres …)	Ministère de l'environnement	Autres Ministères, COPIL	En cours	31/12/2024
3.5	Publication (nouveau Décret ou Arrêté et Code de l'Environnement)	Présidence du Gouvernement sur proposition du ME	Ministre de l'industrie et autres ministères concernés	01/11/2024	31/12/2024
3.6	Etablissement d'accord volontaires, d'intiatives sectorielles et/locales, etc.	Ministère de l'environnement	Secteurs concernés	31/12/2024	-

Elargissement des restrictions à d'autres articles en plastique jetables

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Tableau 4.
Degré de disponibilité des solutions de rechange pour les dix premiers PUU suggérés.

PRODUITS AVEC AUCUNE ALTERNATIVE, OU UNE ALTERNATIVE DIFFICILE	PRODUITS AVEC QUELQUES ALTERNATIVES	PRODUITS AVEC DES ALTERNATIVES CLAIRES/NÉCESSITÉ NON PRIMORDIALE
Filtres à cigarettes	Conteneurs alimentaires, y compris les emballages de restauration rapide	Applications sanitaires (cotons-tiges)
Bouteilles de boisson, bouchons et couvercles	Tasses à boissons et couvercles de tasses	Couverts, assiettes et plateaux
Paquets de chips et emballages de bonbons	Applications sanitaires (lingettes humides)	Pailles et touillettes
Applications sanitaires (serviettes hygiéniques)	Équipements de protection individuelle (masques et gants)	Sacs en plastique

Source : Lignes directrices pour lutter contre les produits en plastique à usage unique dans la région méditerranéenne – Décembre 2021 - Elaborée par le Centre d'Activités pour la Production et la Consommation Durables (SCP/RAC), avec le soutien du Mediterranean Trust Fund (MTF) de la Convention de Barcelone et complétée par le projet WES financé par l'UE

PA4 – Mécanisme de suivi et d'évaluation

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Tâche	Descriptif	Pilotage	Partenaires	Début	Fin
4.1	Proposition d'un mécanisme d'évaluation de l'atteinte des objectifs et de suivi de l'impact de la réglementation	Ministère de l'environnement	COPIL	18/09/2023	15/10/2023
4.2	Validation finale du mécanisme proposé	Ministère de l'environnement	Ministère de l'environnement, Autres Ministères, Agences	16/10/2023	31/10/2023
4.3	Développement pratique des bases de données et des procédures d'acquisition et traitement des données	A définir	Ministère de l'environnement, Autres Ministères, Agences	01/11/2023	28/02/2024
4.4	Mise en oeuvre du mécanisme de suivi et d'évaluation	Ministère de l'environnement	Autres Ministères, Agences	28/02/2024	31/03/2024

PA5 – Mobilisation, communication et sensibilisation des intervenants

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Tâche	Descriptif	Pilotage	Partenaires	Début	Fin
5.1	Révision du plan de mobilisation, communication et sensibilisation à horizon de 5 ans suite à la révision du décret ; inclure: réponses à questions fréquentes, déclinaison messages et supports aux différents publics concernés, …	Ministère de l'environnement	COPIL	22/09/2023	28/02/2024
5.2	Validation du plan de mobilisation, communication et sensibilisation proposé	Ministère de l'environnement	COPIL, autres ministères	31/01/2024	31/03/2024
5.3	Exécution du plan de communication révisé	Ministère de l'environnement	Autres Ministères	31/03/2024	31/12/2028
5.4	Révision et mise à jour du plan suite aux extensions du champ des plastiques interdits	Ministère de l'environnement	Autres Ministères	01/01/2024	31/12/2028
5.5	Développement et accompagnement des initiatives de production des alternatives durables aux sacs en plastiques	Ministère de l'environnement	Ministère de l'industrie, Ministère du tourisme	01/01/2024	31/12/2028
5.6	Soutenir le rôle du citoyen dans le reportage des infractions liées à la pollution par les déchets plastiques.	Ministère de l'environnement	ONG, Collectivités Locales, ANPE,	01/01/2024	31/12/2028

Pour plus d'informations :

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Water and
Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Merci de votre attention !